

Saumur, le 16 mai 2018

Formation

Le futur Pôle mutualisé de formations de Saumur



1

① Communiqué de presse	p.2
② Calendrier et financement	p.4
③ Visuels	p.5

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92

Communiqué de presse

Saumur, le 16 mai 2018

FORMATION

Le futur Pôle mutualisé de formations de Saumur

Régine Catin, conseillère régionale et Jean-Michel Marchand, président de la communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire ont présenté aujourd'hui à la presse le futur Pôle mutualisé de formations de Saumur. « *Cet ambitieux projet mutualisé sera un réel atout en terme d'attractivité pour les jeunes du territoire saumurois en proposant une vitrine lisible et cohérente de ses formations et un outil de formation adapté aux nouvelles technologies notamment au numérique.* » a déclaré Régine Catin.

Un projet inédit

Le projet du Pôle Mutualisé de formations de Saumur prévoit la construction d'un bâtiment réunissant plus de 700 jeunes en formation initiale et continue (étudiants, apprentis) ayant vocation à rassembler sur le même site les formations universitaires de l'UFR en tourisme et hôtellerie (ESTHUA), composante de l'Université d'Angers (plus de 400 étudiants), des formations sanitaires et sociales de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et de l'Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) dépendant du Centre Hospitalier de Saumur (près de 300 étudiants) et des formations de tailleurs de pierre dispensées par l'association des Compagnons du Devoir (30 compagnons).

L'ambition du projet **repose sur le regroupement de formations actuellement dispersées sur Saumur** qui ne réunissent plus les conditions suffisantes pour un enseignement adapté aux besoins des apprenants.

La Région assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération immobilière **inédite en Pays de la Loire, essentiellement basée sur la mutualisation des espaces accueillant ces différents publics et formations.**

La Région apporte ainsi son **soutien technique et financier dans la conduite de ce projet ambitieux et structurant en termes d'attractivité et de lisibilité pour le territoire de Saumur.**

La construction, d'une surface utile de 3 429 m², sera réalisée sur un terrain de 9 200 m² environ, cédé à titre gratuit par Saumur Val de Loire, situé dans la zone de la Croix verte, en pleine mutation urbaine.

La force du projet repose notamment sur ses espaces conçus pour avoir des **usages multiples**, à l'exemple du hall qui accueillera des étudiants, mais sera aussi un lieu de travail, de déjeuner, et/ou d'exposition, ou bien encore les 6 espaces pédagogiques modulables (espaces dédiés à l'innovation pédagogique ou bien configurés en salle de cours ou de travail en mode projet) et l'amphithéâtre, disposés pour être reconfigurés en espace d'enseignement ou en salles de réunion utilisables pour la visio-conférence en petits groupes.

Il répond aussi à un objectif de **mutualisation** des salles : salles de cours garanties des nouveaux besoins d'enseignement, amphithéâtre commun à toutes les formations, y compris aux Compagnons du Devoir, espaces collectifs partagés (centre de documentation, hall d'accueil, espace de Vie étudiante et de déjeuner, parkings, espaces extérieurs). Cette mutualisation des espaces favorisera **la mixité des apprenants et la vie étudiante** au sein du pôle.

Innovation pédagogique

Enfin, ce projet structurant se veut un **outil de formation** favorisant l'**innovation pédagogique**. Le Pôle mutualisé de formations de Saumur **visé la transformation des pratiques par l'introduction de nouvelles formes pédagogiques et organisationnelles afin d'assurer la réussite des étudiants et apprentis. Ces nouvelles formes pédagogiques au sein du pôle sont plurielles** : installation d'un pôle de simulation pour les formations IFSI / IFAS, afin de permettre aux apprenants d'expérimenter les gestions professionnels, création d'espaces pédagogiques modulables permettant aux jeunes d'étudier en mode projet et donnant la possibilité aux enseignants et formateurs du Pôle de Formation de Saumur de travailler sur la transformation pédagogique de leurs enseignements. Enfin, le projet intègre les nouveaux usages numériques, en adéquation avec les orientations nationales : il sera connecté au Wifi Très Haute Densité et bénéficiera de deux salles de visio conférence dernière génération permettant la communication avec d'autres établissements, le développement des enseignements à distance....

Le plan de financement

Le plan de financement prévoit le co-financement de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, de l'Etat (volet du territorial du CPER) et la Région (regroupant deux de ses politiques publiques : « Nouveau Contrat de territoire » et « enseignement supérieur recherche »), soit une participation régionale de plus de 6,4M€.

Financement	Montant TTC
Région	6 424 335 €
Saumur Val de Loire	3 463 771 €
Etat – volet territorial du CPER	1 111 894 €
TOTAL	11 000 000 €

Calendrier prévisionnel

- Avril 2018 : dépôt du PERMIS DE CONSTRUIRE,
- Fin novembre 2018 : DEBUT DES TRAVAUX. La DUREE DES TRAVAUX est estimée à 16 mois (+ 2 mois de préparation).
- Eté 2020 : FIN DE CHANTIER

L'équipe de maîtrise d'œuvre retenue est le Cabinet MICHEAU et HERVÉ à Nantes

En co-traitance avec les bureaux d'études :

DENIS ROUSSEAU, SERBA, KYPSELI,

ITAC, ETAMINE, ZEPHYR et GCA INGENIERIE

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92



Entrée principale du Pôle Mutualisé de formations de Saumur, depuis la rue des Îles.



Entrée du parking du Pôle, depuis la rue des Îles.

